



Patricia Bruckner, Chef du Secrétariat  
Secrétariat de la Commission de la Moselle  
Franz-Ludwig-Strasse 21  
D-54290 Trèves  
Tél. : +49 651 97 94 16 – 14  
Télécopie : +49 651 / 97 94 16 – 20  
Mail : [congres2014@moselkommission.org](mailto:congres2014@moselkommission.org)  
<http://www.commission-de-la-moselle.org>

## **Colloque sur les enjeux environnementaux pour la navigation mosellane le 4 juin 2014 à Malbrouck**

La Commission de la Moselle fêtera en 2014 le cinquantenaire de l'ouverture de la Moselle à la navigation à grand gabarit.

A cette occasion elle organisera un **colloque sur les enjeux environnementaux pour la navigation mosellane le 4 juin 2014 à partir de 9 heures au Château de Malbrouck.**

La navigation sur la Moselle doit savoir composer avec les évènements naturels pour réduire au maximum l'empreinte écologique sur l'environnement. Elle souhaite également contribuer aux grandes politiques visant à la reconquête de la qualité des eaux ainsi qu'à la sauvegarde des écosystèmes.

Le colloque vise à mettre en avant les interactions entre environnement et navigation sur la Moselle.

Après une rapide présentation du bassin de la Moselle et de ses enjeux à l'aube du XXI<sup>ème</sup> siècle, l'état de l'art sera brossé. Ensuite, seront mis en valeur les savoir-faire opérationnels en matière de gestion des crues, de gestion des étiages et d'ingénierie écologique.

Le colloque permettra aux représentants des milieux académique, politique et des administrations de discuter et d'échanger sur des questions concernant l'hydrologie ainsi que sur la protection de l'environnement et de l'eau.

Le programme détaillé du congrès ainsi que de plus amples informations, par exemple sur les intervenants, sont disponibles sous [www.50ansmoselle.org](http://www.50ansmoselle.org).

Vous y trouverez également plus de détails concernant les autres manifestations prévues dans le cadre du cinquantenaire.

### **A propos des organisateurs :**

La Commission de la Moselle ayant son siège à Trèves a été créée fin 1962 sur la base de la Convention de la Moselle, afin de promouvoir les intérêts de la navigation mosellane. Sa tâche principale consiste à mettre en place les conditions optimales pour la navigation mosellane et de veiller à la sécurité et au bon ordre de la navigation.

La Commission de la Moselle dispose d'un Secrétariat permanent qui la soutient dans ses tâches et missions.